

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/SEM.42/4 (Summary)  
25 février 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

OFFICE STATISTIQUE DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE  
POUR L'ASIE OCCIDENTALE

Réunion de travail commune CEE-Eurostat-CESAO  
sur les statistiques des migrations\*  
(Genève, 8-10 mai 2000)

Thème 1

## FACTEURS QUI FAVORISENT OU FREINENT LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

### Résumé

Communication sollicitée présentée par le NIDI (Pays-Bas)<sup>1</sup>

#### Objectif du projet

1. Pourquoi décide-t-on d'aller vivre dans un autre pays ? Quel pays choisit-on et pourquoi ? Quelles stratégies applique-t-on pour atteindre cet objectif ? Pourquoi tant de gens décident-ils de ne pas partir ? Qu'est-ce qui différencie ceux qui partent de ceux qui ne partent pas ? Voilà les questions qui étaient au cœur de l'étude NIDI/Eurostat financée par la Commission européenne, concernant les facteurs de rejet et d'attraction qui déterminent les flux migratoires internationaux. Cette étude avait pour objet d'acquérir par des comparaisons internationales une meilleure connaissance de l'accroissement, de l'orientation, de la composition et de la poursuite des flux migratoires internationaux vers l'Union européenne.

---

\* La présentation et le mode de diffusion des documents seront les mêmes pour cette réunion de travail que pour les séminaires.

<sup>1</sup> Rédigée par Jeannette Schoorl.

### Résultats

2. Les premiers résultats de l'étude ont été présentés à une conférence organisée à Bruxelles du 25 au 27 octobre 1999 et dont les thèmes étaient les suivants :

- Migrations récentes : qui part et qui reste ?
- Pourquoi partir et où aller : motifs et destinations.
- Mécanismes de migration I : réseaux et information.
- Mécanismes de migration II : migrations régulières et migrations irrégulières.
- Effets des migrations (pays d'accueil).
- Avenir des migrations : intentions et potentiel.

3. Les conclusions de la réunion ont fait ressortir les principaux points suivants :

- Nécessité d'améliorer les bases de données statistiques;
- Utilisation plus poussée et développement des enquêtes sur les migrations et de leurs méthodes;
- Diffusion des résultats dans les pays d'origine et de destination;
- Analyse approfondie des questions de politique générale pertinentes, par exemple celles liées aux sujets suivants : migrations de retour et réintégration, migrations irrégulières et fonctionnement des réseaux; rôle de l'information; intentions des migrants et leur intégration; rôle des femmes dans les migrations; etc.

4. Les rapports suivants ont été établis dans le cadre de l'étude :

- Une série de rapports par pays (un pour chacun des huit pays participant à l'étude);
- Un rapport comparatif contenant les résultats obtenus pour tous les pays participants.

5. La publication des rapports (par Eurostat) est prévue en avril-mai 2000.

### Pays étudiés

6. Aux fins de l'étude, des données élémentaires ont été collectées sur les personnes, les ménages et les communautés dans un certain nombre de pays d'origine des migrants et de pays d'accueil, l'accent étant mis sur les courants Sud-Nord vers l'Union européenne. Sept équipes de recherche mises sur pied dans des pays méditerranéens et/ou est-africains et coordonnées par le NIDI, ont participé au projet : pays essentiellement d'émigration (Turquie, Maroc, Égypte, Sénégal et Ghana), et nouveaux pays d'immigration : (Italie et Espagne).

7. Les cinq pays d'émigration ont été choisis dans le but de déterminer les courants de migration types en provenance du Sud et de l'Est de la Méditerranée et de l'Afrique subsaharienne. Les critères de choix ont notamment été les suivants :

- Distinction entre courants de migration anciens et courants plus récents vers l'Europe;
- Ampleur de l'émigration;
- Distinction entre niveaux de développement;
- Représentation de pays d'Afrique subsaharienne francophones et anglophones;
- Possibilité de trouver des populations d'émigrants de ces pays dans divers pays d'accueil de l'Union européenne.

8. En tant que pays de destination, l'Espagne et l'Italie ont été choisies surtout en raison du peu de données disponibles dans ces pays et de la présence relativement récente de fortes populations venues des pays d'émigration retenus. Le manque de crédits a empêché de réaliser des enquêtes coûteuses dans d'autres pays européens d'immigration importants, mais pour quelques-uns les enquêtes qui ont été faites contiennent des données utiles sur les migrants. Pour un de ces pays, les Pays-Bas, on a soumis les données d'enquête disponibles à des analyses secondaires dans le cadre de l'étude.

9. La prise en considération des pays susmentionnés permet de rendre compte des flux migratoires au point d'origine comme au point de destination en sorte que pour chacun des deux pays d'accueil où des données brutes ont été rassemblées l'étude distingue deux pays d'émigration, un méditerranéen et un subsaharien : migrants ghanéens et égyptiens en Italie, et sénégalais et marocains en Espagne. L'analyse des données secondaires des Pays-Bas comprend les migrations en provenance de Turquie et du Maroc.

#### Caractéristiques de l'étude

10. La collecte des données vise les aspects déterminants des migrations récentes, avec un recul de 10 ans. Les caractéristiques propres de l'étude sont les suivantes :

- Inclusion de migrants et de non-migrants;
- Inclusion de pays d'émigration et de pays d'accueil;
- Collecte de données à deux niveaux, micro et macro;
- Comparabilité internationale.

11. Agissant en consultation étroite avec les équipes à l'œuvre dans les différents pays, le NIDI a élaboré des instruments de recherche pour l'étude et assuré une rétroaction méthodologique et technique. En dehors des discussions entre le NIDI et les équipes, il a été tenu compte des avis d'experts extérieurs pour les mesures et décisions prises sur la quasi-totalité des aspects et à presque toutes les étapes du projet.

12. Le principal instrument de recherche est un questionnaire destiné à recueillir des microdonnées, qui couvre une large gamme de thèmes liés aux migrations au niveau de l'individu et du ménage. Des

macrodonnées ont en outre été rassemblées aux niveaux communautaire, régional et national pour établir l'arrière-plan des décisions individuelles.

13. Les méthodes d'échantillonnage et les programmes de traitement des données qui ont été mis au point correspondent aux caractéristiques et aux problèmes propres au projet. Dans les pays d'émigration, l'échantillon comprenait 1 600 à 1 800 ménages. En principe, dans chacun de ces pays, les échantillons stratifiés étaient répartis entre quatre régions définies en fonction du niveau de développement socioéconomique et de leurs antécédents en matière de migrations internationales. L'Italie et l'Espagne ont opté pour des méthodes d'échantillonnage différentes en raison du coût de la sélection des ménages et du manque de bases de sondage appropriés. La nécessité d'englober les immigrants irréguliers a encore compliqué la tâche dans les pays d'accueil. En Espagne et en Italie, l'échantillon comprenait environ 1 200 ménages.

-----